



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

coopération scientifique et technique

Question écrite n° 121751

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann prie M. le ministre des affaires étrangères de bien vouloir lui faire connaître les mesures susceptibles d'être mises en oeuvre afin d'améliorer la situation statutaire des assistants techniques, agents contractuels mis à la disposition des gouvernements et institutions étrangères par la France, et exerçant une fonction d'expert auprès de celles-ci.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121751

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 avril 2007, page 3471